Correction d’une erreur

Liste des documents à apporter au magasin

- ☐ Carte grise contenant l’erreur
- ☐ Justificatif de la bonne information (pièce d’identité, justificatif de domicile, certificat de conformité…)
- ☐ Pièce d’identité et permis de conduire (obligatoire)
- ☐ Mandat d’immatriculation cerfa 13757 (signé sur place si besoin)

Justificatif de domicile et contrôle technique : moins de 6 mois. Hébergé chez un proche ? Attestation d’hébergement à télécharger sur automagdenain.com/documents.html